La Nouvelle de St-Mathieu

Année 2022, numéro 6, juin

LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

Saint-Jean Baptiste

Pour une deuxième année de suite, la Municipalité organisera une fête familiale pour la Saint-Jean-Baptiste.

Cette fête se déroulera le 24 juin de 11 h à 16 h, dans le stationnement de l'église. De plus, à compter de 11 h, des hot-dogs seront disponibles pour tous, gracieuseté de Ben Deshaies

Voici la programmation :

11 h pique-nique familial

12 h 15 discours patriotique

12 h 45 hommage au drapeau

13 h début des jeux gonflables

14 h marche prédictoire

Mouvement national des Québecoises et Québécois

Présentateur officiel

Québec

Hydro Québec

Deshaies GROSSISTE / WHOLESALER

Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana « Village de l'Or Bleu »

Invitation

Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana
« Village de l'Or Bleu »

Souper retrouvaille du 100e

La Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana a le plaisir de vous inviter **à son souper du 100e qui se déroulera le samedi 13 août 2022.**

Vous pourrez y déguster un méchoui préparé par le restaurant Sam's Grill's, à 18 h au sous-sol de l'église (228, route 109).

Les billets sont en vente au coût de 40$ Réservez vite, car les places sont limitées !

La date limite pour la réservation de billets est le 1er août 2022.

Pour réservation ou pour de plus amples informations, contactez-nous au 819 727-9557 poste 328. **Paiement exigible au moment de la réservation**

Veuillez prendre note que le prix du billet est 40 $ pour TOUS. Il n'y a pas de prix enfant pour le billet du souper.

C'est un rendez-vous le 13 août 2022 !

100 ans d'histoire...

Programmation
100e

Samedi 13 août

11 h jeux gonflables et mini-golf

11 h artisans et vente de garage dans la cour de l'école Sur inscription seulement

13 h camion Mrs Puff

18 h souper retrouvaille du 100e
soirée animée par Alain Doire

Dimanche 14 août

10 h 30 messe du 100e suivi d'un petit déjeuner au sous-sol de l'église

Pour inscription ou pour de plus amples informations, veuillez nous contacter au 819 727-9557

Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana
« Village de l'Or Bleu »

Informations municipales

Résumé de la séance ordinaire du conseil du 11 mai 2022

- Le conseil adopte les comptes à payer du mois de mars d'une somme de 99 535.89 $;
- Le conseil autorise Mme Nathalie Boire, directrice générale à signer l'entente de service avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération;
- Le conseil autorise Mme Nathalie Boire à signer l'entente incendie 2022-2026 avec la ville d'Amos;
- Le conseil appuie le dépôt de la candidature de la 60e finale des Jeux du Québec en hiver 2026;
- Le conseil autorise de payer les frais pour Monsieur le maire Martin Roch pour le Forum des Eskers;
- Le conseil autorise Mme Nathalie Boire, directrice générale à poursuivre les démarches et signer l'entente pour l'ouverture d'un casse-croûte à St-Mathieu au coin de la route 109;
- Le conseil autorise Mme Nathalie Boire, directrice générale à poursuivre les démarches pour un marché public à St-Mathieu-d'Harricana durant la saison estivale au coin de la route 109;
- Dépôt des états comparatifs
- Le conseil autorise Mme Nathalie Boire d'embaucher deux étudiants pour l'aménagement paysager durant la saison estivale 2022 selon les conditions établies;
- Le conseil autorise que la Municipalité organise un dîner de fin d'année pour l'école de St-Mathieu et de La Motte;
- Le conseil adopte le règlement 257 sur les animaux de compagnie;
- Le conseil autorise la dérogation mineur du 22, chemin Tour-du-Lac.

Pour consulter l'intégralité du procès-verbal du mois d'avril 2022, consultez notre site Internet de la Municipalité à www.stmathieudharricana.com.

Dans la section ''La Municipalité'' sous l'onglet conseil municipal

Message de votre inspectrice municipale

Bonjour à tous, veuillez prendre note que je serai en vacances du 22 juillet au 5 août inclusivement.

Pour vos demandes de permis prévoir un délai de 2 semaines.

Vous pouvez me rejoindre au 819 727-9557, poste 321 ou par courriel à adl@stmathieudharricana.com

Merci de votre compréhension !

Alyson Ménard

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé de **11 h à 13 h 30 exceptionnellement le mercredi 22 juin 2022 pour une activité avec l'école.**

Merci de votre compréhension !

APPEL DE CANDIDATURES
JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS

La Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana est à la recherche d'un journalier pour compléter son équipe de travaux publics. Sous la supervision de la Direction générale, la personne titulaire du poste effectue diverses tâches manuelles et usuelles d'entretien du réseau routier, des bâtiments, des terrains, des équipements, des parcs et de toutes autres infrastructures municipales. Il conduit et opère des véhicules de service. Le journalier participe aussi à l'entretien des véhicules, machineries et équipements utilisés pour les divers travaux.

Exemples de tâches :

- Effectuer des travaux reliés à l'entretien du réseau routier : débroussaillage, signalisation; chargement, nivelage, réparations de la chaussée;
- Effectuer les opérations de déneigement en saison hivernale (réseau routier, stationnements, accès aux bâtiments, etc.);
- Participer à divers travaux d'entretien du réseau d'égout et réservoirs incendie;
- Effectuer des travaux d'entretien des parcs et sentiers municipaux;
- Effectuer des réparations mineures et l'entretien usuel des bâtiments et terrains.

Exigences et compétences

- Diplôme d'études secondaires, professionnelles ou l'équivalent;
- Capacité de conduire les véhicules et opérer de la machinerie lourde;
- Expérience pertinente en milieu municipal (un atout);
- Combinaison d'études et d'expérience pourra être considérée.

Qualités et aptitudes

- Posséder des habiletés manuelles;
- Posséder un permis de conduire de classe 3 valide;
- Capacité à mener plusieurs tâches de front;
- Être dynamique, débrouillard et être apte à travailler en équipe.

Conditions de travail et rémunération :

- Poste permanent à temps complet;
- Horaire variable selon la saison (hiver);
- Salaire compétitif selon l'échelle salariale en vigueur;
- Conditions de travail bonifiées (régime d'assurances).

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur candidature ***au plus tard le 8 juin 2022 à 16h à Mme Nathalie Boire par courriel au*** direction@stmathieudharricana.com ou à l'adresse suivante : 203, Chemin Lanoix, St-Mathieu-d'Harricana (Québec) J0Y 1M0.

Informations municipales

Livrodactile :
Prêt à croquer vos livres

Bonjour, je m'appelle LIVRODACTILE. Je suis un croque-livres ! J'aime les livres qui font rire et j'aime faire dévorer les livres aux enfants. J'habite au parc de la Pointe pour l'été. Viens me rencontrer !

Inspiré de l'approche **Prends un livre ou donne un livre,** les Croques-livres forment un réseau de boîtes de partage de livres destinées à toute les clientèles.

Attention aux lingettes désinfectantes

Comme tout ce qui est jeté aux toilettes lorsqu'une résidence est branchée au réseau d'égout se retrouve nécessairement dans celui-ci, les lingettes peuvent obstruer les tuyaux et bloquer le réseau dégout.

Cette mauvaise habitude peut engendrer plusieurs problèmes très coûteux pour les municipalités et peut avoir des conséquences désastreuses pour les citoyens.

⇒ **Le blocage des tuyaux peut mener à un refoulement d'égout dans les résidences**

⇒ **Le blocage des tuyaux va augmenter les coûts d'entretien du réseau d'égout et nécessiter des interventions d'urgence**

Contrairement au papier de toilette, les lingettes désinfectantes ou démaquillantes, les essuie-main en papier brun, tout comme les serviette hygiéniques et les tampons, ne se désagrègent pas dans les conduits, même si les manufacturiers indiquent que leurs produits n'endommagent pas les systèmes d'égout. Ces produits n'ont tout simplement pas leur place dans la toilette et le réseau d'égout. Ils sont destinés à la poubelle.

Un refoulement d'égout, c'est se mettre à risque de devoir évacuer votre résidence pendant plusieurs jours. C'est aussi devoir procéder aux nettoyages de votre demeure. Il est de notre responsabilité à tous d'agir afin d'éviter ces désagréments couteux.

Nous comptons donc sur chacun de vous pour jeter ses items à la poubelle !

Informations municipales

On ralentit quand on croise la niveleuse ou les ouvriers municipaux !

L'été est à nos portes, les employés municipaux se font plus présents sur nos chemins. Nous voulons donc vous rappeler quelques règles de sécurité.

Trop souvent nous remarquons que les automobilistes sont imprudents lorsqu'ils croisent les ouvriers municipaux qui travaillent à l'entretien de vos chemins. Nous vous encourageons à la prudence et à la patience. Lorsque vous croisez la niveleuse, assurez-vous d'être en mesure de la contourner de façon sécuritaire et SURTOUT assurez vous que l'opérateur de la machine vous est vu avant de le contourner.

De même, lorsque vous croisez des ouvriers qui réparent la chaussée ou effectuent des travaux sur le chemin, qu'ils soient à pied ou avec la machinerie lourde, assurez-vous d'établir un contact visuel avec celui-ci avant de le dépasser lentement. Un accident est trop vite arrivé.

Nous vous remercions de respecter ces simples règles de sécurité !

Avis aux pêcheurs

Vous utilisez le débarcadère au chemin de l'Église ? Dans un principe de ''Bien vivre ensemble'', nous vous demandons de rapporter vos déchets de pêche. Éviter de les disperser tout autour de vous avant de quitter le site. Nous avons retiré la poubelle parce que la chaleur à l'intérieur du bac favorise la prolifération d'insectes indésirables, attire les animaux sauvages et génère des odeurs fortes désagréables. Nous vous demandons aussi de ne pas jeter vos déchets dans la toilette située au stationnement du débarcadère. Ces déchets causent des problèmes lors de la vidange de la toilette.

Merci de respecter cet espace public.

Parc de la Pointe– Épandage de sel de foin

La Municipalité procédera au courant des prochaines semaines si nécessaire à l'épandage de sel de foin dans le sentier du parc de la Pointe, et ce pour contrôler les mauvaises herbes.

Ne vous inquiétez pas si vous voyez des cristaux en grande quantité. Il se dissoudront complètement après quelques pluies. Le sel de foin est conçu au départ comme supplément alimentaire pour le bétail. Il a également fait ses preuves pour contrôler de façon «écologique» les mauvais herbes.

Cela étant dit, le sel à foin n'est pas conçu pour la consommation humaine, il n'est donc pas recommandé d'en consommer. Ce produit, composé de sodium, s'apparente au gros sel que vous utilisez pour déglacer votre galerie. Il n'est pas considéré comme étant toxique.

Informations municipales

Le Pavillon d'interprétation de l'esker est OUVERT

Les installations offrent la possibilité de recueillir de l'eau d'esker provenant de la source Crépeault, à même une prise d'eau qui coule en continu. Une bonne manière de réduire notre empreinte écologique pendant la saison estivale.

L'aménagement permet aussi de faire une halte, de remplir vos bouteilles d'eau à même la prise d'eau publique et de faire un pique-nique en famille ou entre amis. Il s'agit d'un lieu de rencontre communautaire réalisé grâce au soutien d'Eska, du CLD Abitibi et de la MRC d'Abitibi.

Le site est accessible à tous gratuitement du **15 mai au 15 octobre.**

Il se situe à 6 kilomètres du village, en empruntant le chemin Lanoix jusqu'au chemin des Sablières.

Épandage d'abat-poussière

Prenez note que l'abat-poussière sera épandu au courant du mois de juin. Nous devons attendre que les conditions d'épandage (météo et mise en forme du chemin) soient optimales pour assurer un effet plus durable.

Merci de votre compréhension !

Programme Allô la Terre

Le programme *Allô la Terre* accepte:

- Téléphones cellulaires et leurs périphériques (tels que les câbles, connecteurs, chargeurs);
- Télécommandes;
- Tablettes électroniques;
- Lecteurs de livres électroniques;
- Consoles de jeux et périphériques;
- Récepteurs numériques et câbles;
- Routeurs;
- Modems;
- Accessoires mobiles (clés Internet et Wi-fi);
- Piles rechargeables et non rechargeables

Vous pouvez déposer ces objets au vestiaire de la patinoire dans le contenant prévu à cet effet.

Dernier rappel

Date limite pour enlever votre abri d'hiver (abri tempo)

<u>31 mai 2022</u>

Distribution d'eau

Depuis de nombreuses années, un service de distribution d'eau a été mis en place par la Municipalité afin de répondre aux besoins des citoyens. Ce service offre à tous les citoyens la possibilité de se procurer de l'eau à un coût préférentiel pour la consommation personnelle.

Fonctionnement : Pour se prévaloir de ce privilège, le citoyen a l'obligation de s'inscrire auprès de la Municipalité, réserver et payer ses caisses d'eau en **respectant la date limite** et venir chercher ses caisses d'eau **selon l'horaire de la distribution.**

Coût: Le coût d'une caisse d'eau est fixé à 4,50$ si vous les achetez chaque mois. Par contre, si vous achetez pour six (6) mois d'avance, le prix de la caisse est de 4,00$ et si vous achetez vos caisses pour l'année complète, le prix est de 3,75$. Une caisse comprend douze (12) bouteilles de 1,5 L, soit 18 L par caisse.

Achat des caisses d'eau : Pour l'achat des caisses d'eau, veuillez venir au bureau municipal selon nos heures d'ouverture ou en téléphonant au 819 727-9557, poste 323 en payant par carte de crédit. Depuis le début de la pandémie, la Municipalité a cessé d'utiliser les coupons d'eau lors de la distribution. Nous utilisions maintenant une liste de distribution comportant le nom des citoyens qui ont acheté des caisses pour le mois en cours.

Date limite pour l'achat des caisses : La date limite pour l'achat des caisses est établie pour permettre à la Municipalité de commander le nombre requis de caisses en fonction des ventes du mois en cours. Une fois la commande passée à Eska, il n'est plus possible de vendre de nouvelles caisses pour ce mois. Il est toutefois possible de réserver les caisses pour plusieurs mois d'avance.

L'horaire de distribution d'eau: La distribution d'eau s'effectue sur deux (2) jours, soit les dernier mardi et mercredi de chaque mois. Les heures de distribution sont les suivantes:

Mardi soir de 16 h à 18 h
Mercredi soir de 16 h à 18 h

Il est important de respecter l'horaire de distribution d'eau, car il est **IMPOSSIBLE de venir les chercher en dehors de l'horaire prévu à cet effet.** Veuillez noter qu'en décembre, la distribution est toujours devancée en raison des jours fériés. Veuillez consulter votre calendrier pour connaître la date exacte.

Politique d'échange: Soucieuse d'améliorer le service et de répondre aux besoins des citoyens, le conseil a décidé de mettre en place une politique d'échange. Cette politique est en place pour accommoder ceux qui sont dans l'impossibilité de venir récupérer leurs caisses d'eau pour un mois donné.

Elle se définit comme suit:

Les caisses réservées se reportent au mois suivant à moins d'un avis reçu de votre part.

Feux extérieurs et brûlage–Règlement 205

Afin de prévenir les incendies, la Municipalité a adopté en 2011 un règlement concernant les feux extérieurs et les brûlages dont voici un résumé. Il existe 6 types de feux en pleine air:

1) Le feu de camp

Le feu de camp est un feu en pleine air dont la taille ne dépasse pas un mètre de largeur par un mètre de hauteur (1m X 1m X 1m). Il est alimenté dans le but de cuire des aliments, de procurer une source de chaleur où à des fins récréatives. **Dans le périmètre urbain,** le feu doit être fait dans un foyer extérieur ayant un cadre manufacturé, incombustible, fermé et équipé d'une cheminée et ou d'un par étincelle. **Ailleurs sur le territoire,** le feu peut être entouré d'une structure incombustible (béton, brique, métal, pierre) sur au moins trois (3) côtés et d'une hauteur de 30 centimètre. **Aucun permis n'est requis pour le feu de camp.**

2) Le feu de joie

Le feu de joie est allumé sur un terrain privé ou public et tenu dans le cadre d'une activité spécifique. Il se démarque par sa taille ou par le nombre de personnes qui assistent à l'évènement. Pour allumer un feu de joie, **une autorisation de la Municipalité est nécessaire.**

3) Le brûlage domestique

Le brûlage domestique vise à détruire un amas de résidus ou de matières ligneuses à la suite d'un nettoyage de terrain résidentiel. Pour procéder à un brûlage domestique, **un permis émis par la Municipalité est requis.**

4) Le brûlage industriel

Pour procéder à un brûlage industriel, vous devez **obtenir un permis de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)** et en informer la Municipalité.

5) Le feu d'herbe sèche

Ce type de feu est **INTERDIT** sur le territoire de la Municipalité.

6) Le brûlage de bâtiment ou de matériaux de construction

Il est **INTERDIT** de procéder au brûlage d'un bâtiment ou de matériaux provenant de la démolition, construction ou de rénovation d'un bâtiment, sur le territoire de la Municipalité.

DANS TOUT LES CAS… vous devez respecter les règles suivantes: Avant d'allumer, vous devez valider les conditions climatiques auprès de de la SOPFEU en visitant le www.sopfeu.ca ou en téléphonant au (819)-824-4100.

Lorsque l'indice est…

Bas: Il s'agit du meilleur temps pour procéder au feu en plein air.

Verso...

Feux extérieurs et brûlage– Règlement 205 (suite…)

Modéré: Le feu est possible sous surveillance étroite.

Élevé: Le feu n'est pas recommandé. Il est facile d'en perdre le contrôle et un incendie peut se propager rapidement. **Les permis sont révoqués.**

Extrême: Le feu est à proscrire. Dans ces conditions la propagation d'un incendie peut atteindre plusieurs mètres à la minute. **Les permis sont révoqués.**

- Il est interdit de faire brûler des matières à base de caoutchouc, de plastique ou d'origine pétrolière, des ordures, des produits dangereux (peintures, huiles, solvants), des accélérants, des produits toxiques ou polluants, des produits prohibés par les lois provinciales ou fédérales.
- Une distance de dégagement de trois (3) mètres doit être maintenue de tout contenant (bouteille ou réservoir) de gaz inflammables.
- La fumée ne doit pas importuner le voisinage.
- Une personne responsable doit demeurer constamment à proximité du feu et en garder le contrôle.
- Les équipements pour combattre un incendie, tels que boyaux d'arrosage, extincteurs, pelles doivent être accessibles.
- Assurez-vous que le feu est complètement éteint avant de quitter les lieux.

Pour obtenir un permis, veuillez-vous présenter au bureau municipal sur les heures d'ouvertures. Il n'y a aucun coût pour l'obtention d'un permis de brûlage. La période de validité d'un permis est variable. En aucun cas, l'émission d'un permis ne peut engager la responsabilité de la Municipalité pour tout préjudice pouvant résulter d'un feu en plein air. Toute personne qui contrevient aux dispositions énoncées au règlement commet une infraction et est passible d'une amende plus les frais.

Avant d'allumer, **il est également obligatoire d'en informer le Service des incendies d'Amos au 819 727-6042.** Cela permettra d'éviter le déplacement inutile de l'équipe de pompiers. En sachant que vous procédez actuellement à un brûlage, les pompiers seront en mesure de vérifier si le feu est en contrôle avant de déplacer toute l'équipe. Sachez que tous déplacements des pompiers pour un brûlage en plein air vous seront facturés et que la facture peut s'élever à plus de 3000$.

Merci de votre collaboration et bon été !

SOPFEU
Société de protection des forêts contre le feu

St-Mathieu
EN DÉVELOPPEMENT...

Banque alimentaire

La prochaine banque alimentaire aura lieu le mercredi **1er juin** 2022.

Vous devrez venir chercher votre boîte au bureau municipal entre 16 h 30 et 17 h 45.

Voici les critères admissibles par l'Accueil d'Amos :

- 1 personne seule - moins de 32 682 $
- 1 adulte et 1 enfant - moins de 44 240 $
- 2 personnes adultes - moins de 35 000 $

Lors de votre inscription, vous devrez nous fournir un relevé de salaire annuel de l'année précédente.

Voici l'horaire pour l'année 2022 :

1er juin	6 juillet
3 août	7 septembre
5 octobre	2 novembre
7 décembre	

Pour information ou pour inscription :
819 727-9557, poste 321 ou
adl@stmathieudharricana.com

LES BANQUES ALIMENTAIRES DU QUÉBEC

Réservez votre place pour le bingo du JEUDI 2 juin !

Plusieurs prix à gagner et beaucoup de plaisir au rendez-vous.

50 ans et plus

Les bingos sont au sous-sol de l'église à 14 h 30.

Pour inscription et pour de plus amples informations, veuillez nous contacter :

819 727-9557, poste 321
ou adl@stmathieudharricana.com

Merci à Sayona Québec, partenaire de nos bingos mensuels.

SAYONA QUÉBEC

Activité au Mirad'Art

Prêt de livres et café-rencontre, TOUS les mercredis, de 14 h 30 à 15 h 30.

Café, thé, tisane, biscuit seront au rendez-vous.

Venez rencontrer Nicole Deschâtelets qui sera vous accueillir lors de cette activité.

On vous attends !

St-Mathieu
EN DÉVELOPPEMENT...

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

Saviez-vous qu'il y a plusieurs moyens de suivre votre municipalité sur les réseaux sociaux ! Voici la distinction de nos 2 pages Facebook, afin de savoir où trouver l'information que vous recherchez.

Les Eau-dacieux de St-Mathieu-d 'Harricana: On y retrouve les activités, les loisirs, le sport et la vie communautaire de notre Municipalité.

Municipalité de Saint-Mathieu-d 'Harricana: Principalement des informations municipales, exemple : des communiqués, des offres d'emplois et encore plus…

Il est également possible de consulter notre **site internet** qui regorge d'information :
www.stmathieudharricana.com

SUIVEZ-NOUS POUR NE RIEN MANQUER !

Recherche de bénévole

La Municipalité est présentement à la recherche de bénévole pour les événements/activités/entretiens ci-dessous :

- **Fête de la Saint-Jean-Baptiste (juin)**
- **Fête du 100e (août)**
- **Champignons en Fête (août)**
- **Sentier des bonbons (octobre)**
- **Entretiens des plates-bandes de la Municipalité (fleurs, arbres)**

Tu as envie de t'impliquer, contacte-nous au 819 727-9557, poste 321 ou au adl@stmathieudharricana.com pour de plus amples informations.

La Nouvelle BIBLIOTHÈQUE

Voici d'autres belles séries disponibles à la bibliothèque

- Marie Laflamme Tome 1, 2 et 3 (Chrystine Brouillet)
- Cœur de Gaël Tome 1, 2, 3 et 4 (Sonia Marman)
- Les filles de Caleb Tome 1, 2 et 3 (Arlette Cousture)

Ainsi que d'autres séries qui sont très intéressantes.

Par contre, il manque des livres pour compléter certaines séries, si vous avez ces séries ou le ou les livres manquants, nous aimerions les avoir S.V.P.

- La Caboche 1. Éva, Eugénie et Marguerite (de Lina Savignac)
  2. Lili
  (**il manque le 3e tome : Charles**)

- Angélina 1. Les mains de la vie (de Marie Bernadette Dupuis)
  2. Le temps des délivrances
  (il manque 3e tome : Le souffle de l'aurore)

DES LIVRES SUR LE JARDINAGE SONT AUSSI DISPONIBLES.

J'ai commencé à dresser une liste des titres disponibles et il me ferait plaisir de vous la transmettre par courriel si vous désirez en prendre connaissance. Ainsi, vous pourriez aller vérifier sur internet le résumé de l'histoire du ou des romans qui pourraient vous intéresser.

Vous pouvez me contacter par Téléphone ou par Messenger si vous êtes intéressé(e) à emprunter un livre mais que l'horaire du mercredi ne vous convient pas, on pourrait prendre arrangement autrement !

VOUS SERVIR EST UN PLAISIR !

Nicole Deschatelets
ni.deschatelets@gmail.com
819-732-2397

JUIN, MOIS DE L'EAU

En 2017, le *gouvernement du Québec* proclama le mois de juin « Mois de l'eau » dans le but de **sensibiliser** et d'**éduquer** la population sur l'eau et ses enjeux. Depuis, c'est devenu le moment parfait pour célébrer la ressource collective qu'est l'eau. Ainsi, chaque année une nouvelle thématique est choisie, pour 2022 il s'agit *des lacs*.

Pour l'occasion l'*Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie* organise et participe à plusieurs activités, possiblement même des concours! Nous vous invitons donc à consulter notre site internet et celui du *Mois de l'eau* afin de découvrir la programmation complète. Ce à quoi vous pouvez vous attendre :

PRÉSENCE DANS LES MARCHÉS PUBLICS RÉGIONAUX

PROMOTION DES STATIONS DE LAVAGE DE BATEAUX

DÉMONSTRATION DES OUTILS WATER RANGERS

KIOSQUE DE LIVRES DANS CERTAINES BIBLIO DE LA RÉGION

- Encadrer la gestion de l'eau sur le territoire
- Mobiliser les acteurs et les usagers
- Assurer une gestion intégrée et durable

Nous rejoindre

(819) 824-4049

www.obvaj.org

informations@obvaj.org

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux

Babillard

Comité cimetière-Mises en terre

Voici les dates choisies par le comité du cimetière pour les mises en terre pour l'année 2022:

- 2 juillet
- 3 septembre

Il est très important de communiquer avec le président du cimetière, monsieur Raymond Desrosiers au numéro 819-732-8480 afin de prendre un rendez-vous pour une mise en terre

Raymond Desrosiers
Président du cimetière

Annonce importante

Le comité du cimetière aurait besoin d'un **président** car Monsieur Raymond Desrosiers va quitter la présidence du cimetière.

Pour les personnes intéressés, veuillez communiquer avec Monsieur Desrosiers au numéro 819-732-8480 afin qu'il explique le rôle d'un président du comité.

Il y a seulement une réunion par année.

Gants perdus

Vous avez perdu un de ces gants ?

Venez le récupérer au bureau municipal sur nos heures d'ouvertures.

S'ils ne sont pas récupérés le 30 juin, la Municipalité en disposera.

Merci de votre compréhension.

H2O le festival
présenté par
AGNICO EAGLE
DU 14 AU 17 JUILLET 2022
SCÈNE LOTO-QUÉBEC
Agora Naturelle d'Amos
Soirée présentée par
PROMUTUEL ASSURANCE BORÉALE
JEUDI 14 JUILLET
À partir de 19H
LAURENCE DOIRE
QW4RTZ
YELO MOLO
VALAIRE
Soirée présentée par
AMOS
TOYOTA
VENDREDI 15 JUILLET
À partir de 20H
GUILLAUME LAROCHE
ROUGE POMPIER
SIMPLE PLAN
Soirée présentée par
HARRICANA AVENTURES EST 1973
SAMEDI 16 JUILLET
À partir de 20H
ELLIOT P
PAUL DARAÎCHE
& SES INVITÉES
IRVIN BLAIS
H2OLEFESTIVAL.CA
POUR PLUS D'INFORMATIONS!
BILLETS
LAISSEZ-PASSER LOUFTO
55$ EN PRÉVENTE
75$ À PARTIR DU 15 JUIN
BILLETS DE SOIRÉE : 30$
40$ À LA PORTE
15e édition
PLUSIEURS ACTIVITÉS GRATUITES
OFFERTES SUR NOS DIFFÉRENTS SITES DE JOUR
COURSE L'EXPRESS H2O DESJARDINS
DIMANCHE 17 JUILLET
Créateur de souvenirs
VILLE D'AMOS
PROMUTUEL ASSURANCE BORÉALE
Québec
Desjardins
Patrimoine canadien

Bac vert

LE BAC VERT doit être considéré comme le dernier recours.

Vous devez vous assurer que les articles déposés dans le bac vert **ne peuvent être** déposés nulle part ailleurs: bac brun ou bac bleu

Matières ACCEPTÉES

- **Accessoires divers non métalliques (mauvais état):**

Les objets non fonctionnels en plastique non numéroté, en plastique no.6, en pyrex ou ceux composés de plus d'une matière vont à la poubelle (bac vert).

- **Allumettes (brûlées)**
- **Articles de sports (mauvais état):**

Les articles encombrants et les grandes quantités peuvent être apportés à ls collecte des encombrants (2 fois par année en mai et septembre)

- **Autocollants plastifiés**
- **Album de photos (brisés, désuets)**
- **Assouplisseur en feuille**
- **Bâches**
- **Barquettes de styromousse (viande):**
- **Boîtes faites d'un mélange carton-métal:**
- **Briquettes de BBQ**
- **Caoutchouc**
- **Capsules (dosette) de café en plastique**
- **Cartable à anneaux**
- **Cassettes, CD, disques, DVD, films (mauvais état)**
- **Chandelles**
- **Charpie de sécheuse**
- **Cigares et cigarillos, cigarettes**
- **Cire**
- **Condoms**
- **Contenant, emballages en plastique numéro 6 ou sans code**
- **Contenants en carton enduit d'aluminium ou de plastique**
- **Couches**

DÉCHET ULTIME (suite)

- **Cure-oreilles**
- **Espèces de plantes exotiques envahissantes:**
- Brûler ces plantes ou les déposer dans votre bac vert. Le compostage ne permet pas d'assurer leur destruction. Pour en savoir d'avantage, communiquez avec le conseil régional de l'environnement en Abitibi-Témiscamingue

- **Excréments d'animaux domestiques**
- **Feuilles de sèche-linge (assouplissant)**
- **Feuilles jetables de balai**
- **Fibre de verre**
- **Gomme à mâcher**
- **Jouet (mauvais état)**
- **Lingettes démaquillantes**
- **Lingettes de bébé**
- **Litière d'animaux**
- **Nappes en vinyle en mauvais état**
- **Pansement**
- **Papier carbone**
- **Papier ciré**
- **Papier d'emballage alimentaire**
- **Papier d'emballage cadeau métallique**
- **Papier essuie-tout souillé de produits nettoyants**
- **Papier parchemin**
- **Papiers et cartons souillés de graisse, d'huile, de peinture, etc.**
- **Papier photo**
- **Paraffine**
- **Plastique sans logo de recyclage**
- **Plastique biodégradable ou oxobiodégradable**
- **Produits sanitaires (serviettes sanitaires, tampons, etc)**
- **Pyrex**
- **Résine de synthèse**
- **Sacs d'aspirateur et leur contenu**
- **Sacs dans boîte de céréales**
- **Sacs à biscuits**
- **Sacs de croustilles**
- **Sacs biodégradables**
- **Sacs de nourriture pour animaux**
- **Sacs oxodégradables ou bio-oxodégradables**
- **Sacs de plastique dégradables**
- **Stores**

DÉCHET ULTIME (suite)

DÉCHET ULTIME (suite)

- **Tapis**
- **Toiles de piscines**
- **Tuyaux d'arrosage**
- **Tuyaux en plastique**
- **Vaisselle brisée**
- **Verres à boire brisés**
- **Vinyle**

Avant de jeter un objet, toujours se poser la question peut-on le réemployer, le composter, le recycler ou le valoriser

---

La Nouvelle paroissiale

Du 28 mai au 25 juin 2022

«Je m'en vais et je reviens vers vous. »
Jean 14,28

28 mai	**19 h**	**Messe à La Motte**	
4 juin	**19 h**	**Pour Yvan Valliquette** **Par Marie-Ange Allard**	**22-05**
11 juin	**19 h**	**Messe à La Motte**	
18 juin	**19 h**	**Pour Paul Carignan** **Par la collecte des funérailles**	**22-16**
25 juin	**19 h**	**Messe à La Motte**	

Offrandes :	**Quêtes**	**Prions**
14 avril	**67,00$**	
30 avril	**115,00$**	**7,25$**
7 mai	**67,00$$**	**4,20$**

Sympathies

À la famille de feu Camille Roy et feue Mathilde Lord suite au décès de leur fils René Roy le 7 mai.

René laisse dans le deuil ses sœurs : Françoise, Jacqueline, Simone, Rita, Lucie, Lisette et ses frères : Edmond et Marco.

Il laisse aussi beaux-frères et belles-sœurs ainsi que neveux et nièces. Jean l'a prédécédé.

Bonne fête à tous les pères et grands-pères de notre Communauté!

Marguilliers et Marguillères

Présidente d'assemblée:
Clémence Picard 732-4182
Trésorière: Raymonde Thériault
Secrétaire: Monique Desrosiers
Marguillière 2020-2022 : Lorrain Roy
Marguillier 2020-2022 : Yvon Guindon
Marguillier 2021-2023: Denis Lanoix
Marguillier 2021-2023: Lucien Allard
Marguillier 2022-2024: Daniel Gravel
Marguillière 2022-2024: Clémence Riopel

Tarif des services:

Messe: 15$
Baptême: gratuit (à votre discrétion)
Mariage et anniversaire: 200$ + 100$*
Funérailles: 200$ +100$*
Lampe du sanctuaire: 3$
*** pour organiste et chantres**

Équipe pastorale

Pasteur: Raymond Martel
Presbytère: 732-5861, laissez le message
Célébrations: Aline Cyr 732-5576

Services offerts par la Paroisse

Baptême: Mme Cécile Roy 727-2314
Funérailles: Mme Aline Cyr 732-5576
Cimetière: Raymond Desrosiers 732-8480
Nouvelle paroissiale : Pauline Allard 732-3918
Repas de funérailles, contactez : Clémence Picard, Marie Grondin ou Monique Desrosiers
Extrait de baptême, mariage… : Estelle Dupuis 732-6683
Transmettre la Foi: Cécile Roy 727-2314

Excavation Gilles Roy Inc.
441, Rte 109, St-Mathieu d'Harricana
819-727-9639

Les Entreprises Roy & Freres de St-Mathieu inc.

Pelle hydraulique 790
Excavation Christian Lemay inc

Dany Lemay enr
819-732-4459

Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana
« Village de l'Or Bleu »

eska
EAUX VIVES WATER
11 Chemin des Sablières
St-Mathieu-d'Harricana

Coin Jeux

Labyraventure **Covi** **Niveau de difficulté: Facile**

Tu dois traverser un parc où se cache des virus très contagieux. Évite-les et essaye de trouver le gel désinfectant qui permet de les éliminer !

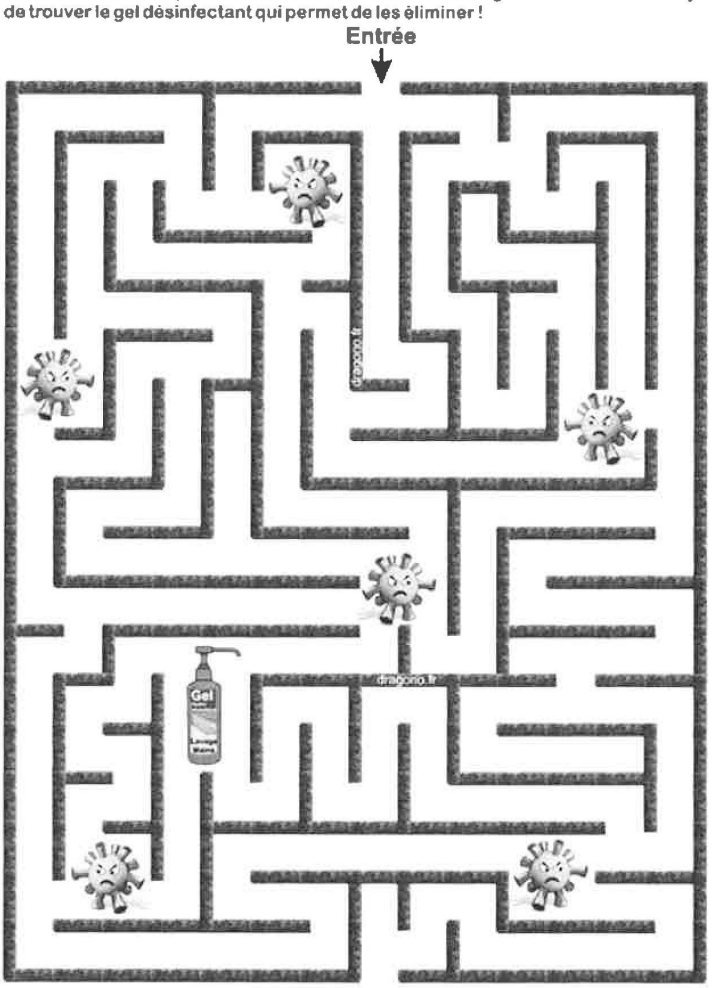

La SADC Harricana est un partenaire incontournable pour la réalisation de vos projets d'affaires!

SADC
Société d'aide au développement des collectivités
HARRICANA

Elle vous aide à :

Démarrer ou acquérir une entreprise
Moderniser des équipements
Acheter ou rénover un bâtiment
Développer de nouveaux marchés
Financer un fonds de roulement

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS!

SADC Harricana
T. 819 732-8311—sadc@sadc-harricana.qc.ca
www.sadc-harricana.qc.ca

Canada Développement économique Canada pour les régions du Québec appuie financièrement la SADC

FONDS D'INVESTISSEMENT
Prêt aux entreprises jusqu'à 300 000 $

STRATÉGIE JEUNESSE
Prêt personnel pour les entrepreneurs âgés de 15 à 39 ans, 5 000 $ à 25 000 $

ACCOMPAGNEMENT ET SUIVI
Service-conseil et assistance en gestion, réseautage, formation et coaching

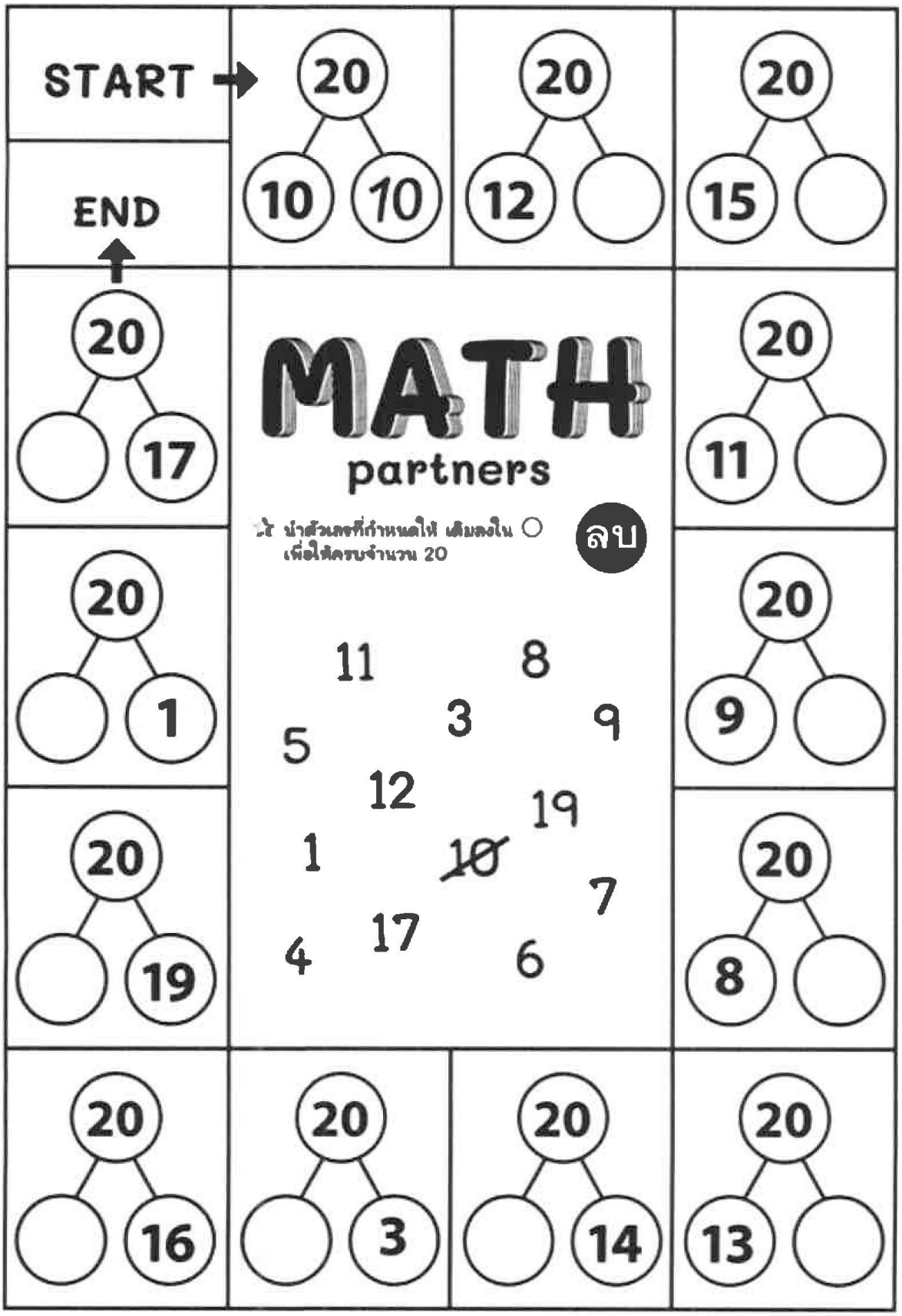
START
END
20
10
10
20
12
20
15
20
17
MATH
partners
20
11
บำส่วนเลขที่กำหนดให้ เติมลงใน ○
เพื่อให้ครบจำนวน 20
ลบ
20
1
11
8
3
9
5
12
19
1
10
7
4
17
6
20
19
20
9
20
8
20
16
20
3
20
14
20
13

Année 2022, numéro 6, juin

Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana
« Village de l'Or Bleu »

203, chemin Lanoix

St-Mathieu-d'Harricana, Québec, J0Y 1M0

Téléphone : 819 727-9557

Lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 17 h 30

Courriel : accueil@stmathieudharricana.com

Site Internet : www.stmathieudharricana.com

Évènements Juin

1er juin Au bureau municipal	Banque alimentaire Sur inscription seulement
2 juin Sous-sol de l'église	Bingo 14 h 30
24 juin Stationnement de l'église	Activité de la St-Jean Baptiste 11 h à 16 h
Tous les mercredis Mirad'Art	Café-rencontre 14 h 30 à 15 h 30

Réservez vos billets pour le souper du 100e

819-727-9557, poste 328

Suivez nous sur nos pages Facebook « Les Eau-dacieux de St-Mathieu-d'Harricana » et sur « Municipalité de Saint-Mathieu-d'Harricana »

Distribution des caisses d'eau

Mardi et mercredi
de 16 h à 18 h

Messe à l'Église St-Mathieu

à 19 h

Séance du conseil municipal

Au sous-sol de l'église
à 20 H

Juin 2022

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
Bonne fête nationale du Québec			1 Banque alimentaire	2	3 BAC BRUN	4 Messe
5	6	7	8 Réunion du conseil	9	10 BAC BLEU	11
12	13	14	15	16	17 BAC BRUN BAC VERT	18 Messe
19	20 Date limite achat eau	21	22	23	24 BAC BLEU	25
26	27 Bureau fermé Fête nationale du Québec	28 Distribution d'eau	29 Distribution d'eau	30		